



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin
sur la commune de Genève

01 novembre 2017

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009 ;

vu la proposition de la commune de Genève du 22 juin 2017 ;

vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature du 21 septembre 2017,

ARRÊTE :

1. Il est donné le nom de :

Chemin Marie-DENTIERE

à un nouveau chemin situé entre les numéros 8B et 8D du chemin Edouard-TAVAN.

Marie Dentière est née à Tournai vers 1495. Prieure du couvent des Augustines de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés située près de sa ville natale, elle se convertit aux idées luthériennes et quitte son ordre au début des années 1520. Elle épouse le prédicateur Simon Robert, avec qui elle se rend en Suisse en 1528.

Veuve, Marie Dentière se remarie avec un autre prédicateur, Antoine Froment, collaborateur de Guillaume Farel. En 1535, ils s'établissent à Genève où elle prend part à la Réforme de Farel, prêchant la nouvelle foi, exhortant des religieuses de prendre un mari et avoir comme elle, des enfants. Elle meurt en 1561.

Ce n'est qu'en 2003 que le nom de Marie Dentière est gravé sur un piédestal du mur des réformateurs.

Code voie : 64815

Entrée en vigueur de cette dénomination dès la fin des travaux.

2. Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :

CHA	1ex.
CHA/LG	1ex.
DALE	1ex.
DF	1ex.
DSE	1ex.
FAO	1ex.



Certifié conforme,

La Chancelière d'Etat

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. H. H.', written over the printed name 'La Chancelière d'Etat'.